

## **Lundi 01 mai 2017**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 01 mai deux mille dix-sept (2017), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Siège no 1	Vacant
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	siège no 3 Absent
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

**098-05-17**

### **Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 avril 2017.
3. Correspondance :
  - 1) CPTAQ : Karine Arseneault.
  - 2) MTMED : Confirmation de subvention.
  - 3) Redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
4. **Période de questions.**
5. **ADMINISTRATION**
  - 1) Adoption des dépenses.
  - 2) Rapport sur les recettes et dépenses au 30 avril 2017.
  - 3) Croix-Rouge Canadienne : Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.

- 4) Municipalité de Saint-Justin : Demande d'appui.
- 5) Vacances de construction : Fermeture du bureau municipal.
- 6) Rapport du directeur général sur la tenue du registre référendaire.
- 7) Journée internationale de la Croix-Rouge : Levée du drapeau.
- 8) ADMQ : Formation du directeur général.
- 9) Vacances des employés.
- 10) Chambre de commerce et d'industrie : Cotisation de membre.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 1)
7. TRANSPORT/VOIRIE
  - 1) Dépôt du rapport sur le C.N.
  - 2) MTMDET : Autorisation parade du 26 août 2017.
8. URBANISME
9. ENVIRONNEMENT
  - 1)
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
  - 1) Confirmation de l'engagement de Madame Manon Boisvert et contrat Mathieu Langevin
  - 2) Fête de la famille : Épluchette de blé d'inde du 103.1.
  - 3) Feux d'artifices le 26 août 2017.
  - 4) Bibliothèque municipale : Rapport de Madame Murielle L. Lessard.
11. AFFAIRES NOUVELLES :
  - 1) Cercle des Fermières : demande de photocopies gratuite.
  - 2) Ferme Rodi : Construction d'une nouvelle porcherie.
  - 3) Avis de motion : Règlement de colportage.
  - 4) Réseau biblio : Remise de prix à l'assemblée générale.
  - 5) Nomination responsable Projet-tennis.
  - 6) Madame Angèle Prémont.
  - 7) Manon Boisvert : Évènement 28 mai La Ritournelle.
  - 8) Méchoui : Billets gratuit pour bénévoles.
  - 9) Bibliothèque Municipale : Remerciement à Bibliothèque Saint-Alexis-des-Monts.
12. **Période de questions.**
13. Clôture de la session.

**099-05-17**

**Approbation des procès-verbaux du 03 avril 2017**

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 03 avril 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 03 avril 2017 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**100-05-17**

**Correspondance**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) CPTAQ : Karine Arseneault.
- 2) MTMED : Confirmation de subvention.
- 3) Redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **ADMINISTRATION**

**101-05-17**

#### **Adoption des dépenses.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201700171 à 201700215 inclusivement totalisant un montant de 51 815,35 \$ et les salaires du mois avril au montant de 12 522,06 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**102-05-17**

#### **Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 30 avril 2017.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 30 avril 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**103-05-17**

#### **Croix-Rouge Canadienne : Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la lettre de services aux sinistrés présentée par La Société Canadienne de la Croix-Rouge. D'autre part, le Conseil autorise la mairesse et le secrétaire-trésorier/directeur général à signer pour et au nom de la municipalité l'entente avec La Société Canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois ans soit 2017-2018 : 160 \$ 2018-2019 : 160 \$ 2019-2020 : 160 \$. De plus, le Conseil autorise le paiement de 160.00 \$ représentant la contribution annuelle couvrant la première année de l'entente.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**104-05-17**

#### **Municipalité de Saint-Justin : Demande d'appui.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part,

prend connaissance de la demande de la municipalité de Saint-Justin de par sa résolution 2017-04-084 demandant un appui sur la restructuration du réseau des Offices d'habitation. D'autre part, le Conseil ne donne pas suite à la demande.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**105-05-17**

**Vacances de construction : Fermeture du bureau municipal.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise la fermeture du bureau municipal lors de la dernière semaine de la construction soit du 30 juillet au 5 août 2017 inclusivement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**106-05-17**

**Rapport du directeur général sur la tenue du registre référendaire.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur le déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur les règlements 275-16 et 276-16 tenu le 19 avril 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**107-05-17**

**Journée internationale de la Croix-Rouge : Levée du drapeau.**

Attendu que la Croix-Rouge fait ici à Sainte-Angèle-de-Prémont ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde, c'est à dire venir en aide aux sinistrés;

Attendu qu'en moyenne trois fois par jour au Québec, soit toutes les neuf heures, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre;

Attendu que la population de Sainte-Angèle-de-Prémont peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

Attendu qu'en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l'équipement d'urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme *Prévoir l'imprévisible*;

Attendu que la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme *Croix-Rouge natation, Secourisme avancé* ou *Gardiens avertis*;

Je, Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, PROCLAME LE 8 MAI, Journée internationale de la Croix-Rouge.

Et souligne l'implication de tous les bénévoles qui, depuis plus de 100 ans, ont donné de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, à Sainte-Angèle-de-Prémont, et partout ailleurs au Canada.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**108-05-17**

**ADMQ : Formation du directeur-général.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, autorise le directeur-général à participer à la formation donnée par l'ADMQ à l'hôtel des Gouverneurs le 10 mai 2017. D'autre part, le Conseil vote une dépense de l'ordre de 352.56 \$ taxes incluses plus le repas et déplacement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**109-05-17**

**Vacances des employés**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, autorise la secrétaire-adjointe, Madame Doris Fréchette, à prendre ses vacances pendant les 2 semaines de la construction du 23 juillet au 5 août. De plus, le secrétaire-trésorier sera absent du bureau les 3 premières semaines du mois d'août 2017 pour ses vacances, il sera de retour le 21 août 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**110-05-17**

**Chambre de commerce et d'industrie : Cotisation de membre.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de partenariat 2017-2018 de la Chambre de commerce et d'industrie au coût de 225,85 \$ taxes incluses. D'autre part, le Conseil ne donne pas suite.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**111-05-17**

**Caisse de l'Ouest de la Mauricie : Entente de partenariat.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'entente de partenariat avec la Caisse de l'Ouest de la Mauricie pour l'achat d'un camion-citerne. D'autre part, le Conseil autorise, Madame Barbara Paillé, mairesse à signer ledit contrat. Mandat est donné à Monsieur le conseiller Denis Bergeron pour la fabrication du panneau d'identification sur le camion.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **TRANSPORT/VOIRIE**

### **112-05-17**      **Dépôt du rapport sur le C.N.**

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance du dépôt du rapport pour se conformer à l'article 12 du règlement sur les passages à niveau;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate le directeur général à faire une demande de subvention auprès de Transport Canada pour la réfection des passages à niveau.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **113-05-17**      **MTMDET : Autorisation parade du 26 août 2017.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de l'autorisation du MTMDET pour la parade du 26 août avec les conditions énumérées à l'annexe. Mandate Monsieur Denis Bergeron à agir pour et nom de la municipalité afin de compléter les exigences sur les conditions exigées.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **URBANISME**

## **ENVIRONNEMENT**

## **LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**

### **114-05-17**      **Confirmation de l'engagement de Manon Boisvert et contrat Mathieu Langevin.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont maintient sa décision pour l'engagement de Madame Manon Boisvert pour la soirée Gala du 26 août 2017. Le Conseil confirme la résolution 088-04-17. De plus, le Conseil maintient sa décision 091-04-17 en ce qui concerne le contrat avec Mathieu Langevin.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **115-05-17**      **Fête de la famille : Épluchette de blé d'inde du 103.1.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont reporte la fête de la Famille plus tard à une date ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

116-05-17

**Feux d'artifice le 26 août 2017.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'accepter la signature du contrat avec les modifications du lieu et de la date de remise. La signature est conditionnelle à l'accord de Ferme Nouvelle-France. Signature par le directeur général. Le Conseil mandate Monsieur le conseiller Denis Bergeron afin de finaliser les préparatifs avec l'artificier.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

117-05-17

**Bibliothèque municipale : Rapport de Madame Murielle L. Lessard**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du document sur le rapport financier 2016 et prévisions budgétaires 2017 de la bibliothèque municipale déposé par Madame Murielle L. Lessard.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRES NOUVELLES**

118-05-17

**Cercle des Fermières : demande de photocopies gratuite.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de la demande de Madame Diane Lessard du Cercle des fermières de ne pas avoir à payer de frais de photocopies pour l'organisme. D'autre part, le Conseil accepte la demande et à l'avenir les photos copies pour les organismes seront gratuites et ce sans exagération.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

119-05-17

**Ferme Rodi : Construction d'une nouvelle porcherie.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du document pour la construction d'une nouvelle porcherie de la ferme Rodi de Saint-Paulin. D'autre part, le Conseil laisse à la discrétion des membres du Conseil d'assister à la rencontre qui sera déterminée par Saint-Paulin.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

120-05-17

**Avis de motion** est donné par Monsieur le conseiller Georges Lysight qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire un règlement sur le colportage et abrogeant le règlement 187 sur le coût du permis de sollicitation dans la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. Considérant que chaque membre du Conseil a en main le projet de règlement, il y aura suspens de lecture lors de son adoption.

121-05-17

**Réseau-biblio : Remise de prix à l'assemblée générale.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'invitation de Réseau biblio en rapport avec la remise de prix en aménagement lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 2 juin 2017 à 19h00. D'autre part, le Conseil mandate Madame la conseillère Murielle L. Lessard et Monsieur le conseiller Georges Lysight à assister à la rencontre. De plus mandate le maire suppléant Monsieur le conseiller Denis Bergeron à représenter la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. Tous les frais sont à la charge de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**122-05-17**

**Nomination responsable Projet-tennis.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme Monsieur le conseiller Pascal Lessard comme responsable du projet-tennis de Sainte-Angèle-de-Prémont et de participer à la rencontre du 8 mai 2017 à Sainte-Ursule.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**123-05-17**

**Madame Angèle Prémont.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont invite officiellement Madame Angèle Prémont à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. De plus, le Conseil remettra gratuitement les billets pour le méchoui du 10 juin 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**124-05-17**

**Manon Boisvert : Évènement 28 mai la Ritournelle.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont engage Madame Manon Boisvert pour faire le chant d'ouverture lors du spectacle La Ritournelle organisé par la bibliothèque municipale.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**125-05-17**

**Méchoui : Billets gratuits pour les bénévoles.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont donne à chaque bénévole de la municipalité un billet pour le souper méchoui du 10 juin 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**126-05-17**

**Bibliothèque Municipale : Remerciement à Bibliothèque Saint-Alexis-des-Monts.**



Il est unanimement résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont remercie le personnel de la bibliothèque de Saint-Alexis-des-Monts pour le don des livres de la bibliothèque.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**127-05-17**

#### **Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu de clore la présente séance à (20h15).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

**MAIRESSE**

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

#### **CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES**

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2017.

---

Jean Charland, g.m.a.  
Directeur général &  
Secrétaire-trésorier